

DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION SUR LA LISTE DES ENQUÊTEURS SOCIAUX PRES LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX

PIECES A PRODUIRE

PERSONNES PHYSIQUES

Sous-chemise 1

Formulaire de demande d'inscription ou d'extension

Sous-chemise 2

Rubrique 1

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

Livret de famille

Titre de séjour, le cas échéant

Rubrique 2

Justificatif de domicile, si vous n'avez plus d'activité professionnelle

Sous-chemise 3

Rubrique 3

Lettre de motivation

Rubrique 4

Justificatif de votre inscription antérieure, le cas échéant

Rubrique 5

Diplômes et titres universitaires obtenus

Traduction des diplômes et titres universitaires s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères

Liste des publications et travaux effectués

Liste et justificatifs des formations suivies

Sous-chemise 4

Rubrique 6

Curriculum Vitae

Déclaration d'affiliation à l'URSSAF, le cas échéant

K BIS et numéro d'inscription Siret si vous êtes le chef d'entreprise de la société

Justificatifs du statut de l'auto-entrepreneur

Attestation d'inscription à l'ordre professionnel, le cas échéant

Attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles expertises pendant son temps de travail pour les candidats salariés

Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'État : autorisation de cumul d'une activité accessoire (expertise) délivrée par l'autorité dont relève l'intéressé, ou copie de la demande.

PERSONNES MORALES

Sous-chemise 1

Formulaire de demande d'inscription ou d'extension

Sous-chemise 2

Rubrique 1

Lettre de candidature motivée du dirigeant

K BIS et numéro d'inscription Siret

Fiche détaillée des activités de la personne morale

Rubrique 2

Justificatif de domicile

Sous-chemise 3

Rubrique 3

Liste des publications et travaux effectués

Expérience acquise depuis la dernière inscription.

Nombre de rapports déposés depuis sa dernière inscription et liste des rapports en cours (identique au compte rendu d'activité)

Rubrique 4

Justifications que son activité n'est pas incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires

Justifications qu'elle dispose des moyens techniques et des personnels qualifiés appropriés

Justifications qu'elle a son siège social dans le ressort de la cour d'appel.